**« S’évader. S’éclater. Ensemble. » sans justificatifs dès aujourd’hui !**

**Fin des restrictions d’accès à Europa-Park et Rulantica**

Depuis le 28 juin 2021, le décret du Land du Bade-Wurtemberg relatif au coronavirus actuellement en vigueur permet à nouveau de visiter Europa-Park Resort sans présenter de certificat de vaccination, de test de dépistage négatif ou de justificatif de guérison.

Les visiteurs auront uniquement besoin de disposer au préalable d’un billet d’entrée réservé en ligne pour accéder à Europa-Park, à l’univers aquatique Rulantica et aux expériences de réalité virtuelle YULLBE. De même, les résultats de test négatif ou les justificatifs de vaccination / guérison ne seront plus nécessaires pour séjourner dans les hôtels thématiques, au Camp Resort ou au sein du Camping d’Europa-Park.

Le plus grand parc de loisirs d'Allemagne propose ainsi à nouveau un programme de spectacles variés qui emporteront les visiteurs dans l’univers magique des variétés, dans des aventures givrées au cœur de la jungle indonésienne ou dans un show riche en action dans les gradins de l’arène espagnole.

Les gestes barrières sont néanmoins toujours en vigueur. Le port du masque restera obligatoire dans les pièces fermées, comme au sein du cinéma ou dans les restaurants. À l’extérieur dans les files d'attente, il devra être porté uniquement lorsqu’il est impossible de maintenir une distanciation physique d’au moins 1,50 m. Les règles d’hygiène élémentaires comme tousser/éternuer dans son coude et le lavage minutieux et régulier des mains devront également continuer à être observées.

Ces nouveaux allègements des mesures d’accès sont dépendants du taux d’incidence actuel sur 7 jours glissants dans le canton de l’Ortenau. Les taux d´incidence actuels sont publiés par [L’institut Robert Koch](https://www.rki.de/%E2%80%A6/Neuartiges_Coro%E2%80%A6/Risikogebiete_neu.html). De ce fait, les conditions préalables à la visite de l’ensemble d´Europa-Park Resort peuvent encore évoluer à l’avenir. C’est pourquoi avant chaque visite, les visiteurs sont invités à consulter les conditions d’accès en Allemagne et à Europa-Park sur  <https://www.europapark.de/fr/infos/informations-actuelles>

Vous trouverez en pièce jointe **un visuel** d’Europa-Park.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

Helene Huyghe – Service presse SCRIBE

Mail : hhuyghe@scribe-rp.eu

Tel. 03 88 14 31 79 / Port. 07 63 58 87 33